

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

ESPRIT CAFE SAS
900 ROUTE DE TREVOUX
01600 SAINT DIDIER DE FORMANS

Numéro TVA: FR78750423741

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
1040 - POTAGE TOMATES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	63,20	1		63,20
1020 - BOISSON CACAOTEE INSTANTANEE ROYALCAO CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	50,40	4		201,60
1042 - POTAGE LEGUMES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	63,20	1		63,20
1050 - BOISSON THE AROME CITRON CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	57,60	1		57,60
1051 - THE INSTANTANE AROME MENTHE CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	59,20	1		59,20
3101X15 - CAFE 100% ARABICA X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	42,30	1	27%	30,88
3191X15 - CAFE NOIR SUCRE X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	45,18	1	27%	32,98
3120X15 - ROYALCAO AROME CACAO X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	48,42	1	27%	35,35
3130X15 - CAPPUCCINO CARAMEL X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	52,02	1	27%	37,97
3150X15 - THE CITRON SUCRE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21012098)	5,5%	46,62	1	27%	34,03

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours

Total HT 616,01

Total TVA 5,5% 33,90

Total TTC 649,91

Payé 649,91

Reste à payer 0,00

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SAS AUDIS SN envoyé à

3 rue jean rédélé 76370 MARTIN EGLISE

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
12/03/2024	649,91	Chèque	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)